

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Votant : 11

Absents : 4

**Date de la convocation** : 24 février 2023

**Étaient présents** : Mr Pierre GARBIL, Mme Aurélie HOMEYER, Mr Jean-Paul NIELACNY, Mme Sylvie BURELLIER, Mme Marie-Christine GAREL, Mme Claudine CHAZELLE, Mr Michel REY, Mr Didier PINAY, Mr Philippe CIRUSSE, Mr Benjamin GARNIER, Mme Florence DUPUY, Mme Catherine BRICAUD, Mr Philippe BLANC,

**Absences excusées** : Yannick PLEVY, Mme Pascale BRUNELIN

**Secrétaire de séance** : Mme Florence DUPUY

### **Retour sur la réunion sur les Grands Randonnées de Pays**

Loire Forez agglomération en partenariat avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre travaille sur la création de 2 Grandes Randonnées de Pays « Côtes du Forez ». Une partie devrait passer sur les chemins de Pralong. Une étude est en cours pour voir la faisabilité de l'ensemble.

Le Maire a pris contact avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre pour étudier sur la possibilité de créer et donc de baliser des chemins de randonnée sur Pralong. Afin de travailler sur ce dossier, il est proposé de constituer un groupe composé d'habitants de la commune et d'élus.

### **Validation plateforme columbarium**

Dans la perspective de la construction du nouveau columbarium, la question s'est posée concernant le pourtour du columbarium. Pour permettre aux familles de se recueillir dans de bonnes conditions, il est proposé de créer une dalle autour du columbarium. Plusieurs devis ont été demandés.

**Le conseil municipal à l'unanimité** valide le devis de l'entreprise Verdier Poyet qui est le moins disant.

### **Validation devis divers :**

- Dans l'optique d'une gestion optimale des coûts de l'énergie, des devis ont été demandés pour le remplacement des luminaires de l'école et de la mairie. Le conseil municipal retient le devis de DAN ELEC

### **Implantation d'un équipement technique sur un ouvrage communal**

Le SIEL (Syndicat d'Electrification de la Loire) se lance dans le déploiement d'un réseau très bas débit (LoRa) destinés aux objets connectés (ROC42). M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'envisager l'implantation d'un équipement technique sur un ouvrage communal. A cet effet, les conditions d'hébergement des équipements seront précisées ultérieurement dans la convention d'implantation,

Le projet est financé en totalité par le SIE-TE Loire, sans participation de la commune.

**Le conseil municipal à l'unanimité** Approuve l'implantation d'un équipement technique sur la commune de Pralong et autorise Mr le Maire à signer la convention

### **Questions diverses**

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire lève la séance.

Le secrétaire de Séance



Le Maire  
Pierre GARBIL

